

PROCÈS-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 17 octobre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 13

Le 17 octobre 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de Ludes étant assemblé en séance, après convocation légale en date du 11 octobre 2022, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre JOREZ, Maire.

Etaient présents : M. Alain TOCUT, Mme Fanny CORNEILLE-SAYER, Mme Claire GARDIEN, M. Charles RAJAONA-ANDRIANASOLO, M. Vincent BÉRÈCHE, M. Michel QUENARDEL, M. Laurent CORBLIN, Mme Pascale DELABRUYÈRE, Mme Angélique FAYOLA, Mme Fabienne DUMANGIN, M. David STYKA, Mme Magali BIDEAULT

Absents : M. Dominique BLONDEL, Mme Laly BOUZALFANE

Secrétaire de séance : Mme Magali BIDEAULT

Quorum : est atteint

ORDRE DU JOUR :

- Approbation de la séance du 12 septembre 2022
- Tarif affouages 2022-2023
- Prise d'acte de la communication du rapport d'activités 2021 de la CUGR
- Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune de Ludes

Informations diverses :

Présentation « Les Chemins du Vivant »
Décorations de Noël - Kiosque

Le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité et signé par le Maire et la secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS :

N° 2022/30 : Tarif affouages 2022/2023

FIXE le tarif des affouages 2022/2023 à 7.50 € TTC le stère.

Adoptée à 13 voix Pour

N° 2022/31 : Prise d'acte de la communication du rapport d'activités 2021 de la CUGR

DÉCIDE de prendre acte de la communication au Conseil Municipal du rapport d'activités 2021 de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Adoptée à 13 voix Pour

N° 2022/32 : Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune de Ludes

DÉCIDE que l'éclairage sera interrompu la nuit de 23 heures à 5 heures à compter du 14 novembre 2022 (sous réserve que le matériel technique aura été installé).

Adoptée après un vote à bulletins secrets à 11 voix Pour et 2 voix Contre (opposition proposant l'interruption de l'éclairage public de minuit à 5h00)

INFORMATIONS DIVERSES :

- Présentation des Chemins du Vivant par M. François Huré : Ce projet s'étend sur plusieurs communes du PNR de Villers Allerand à Sept-Saulx. Il consiste pour chaque commune de créer des haies conduisant à la Vesle ayant pour objectif des intérêts biologiques, agronomiques et paysagers. Ainsi, des groupes de travail par village devront se constituer : Mme Claire Gardien et Mme angélique Fayola se proposent d'y adhérer.
- Une décoration Noël en peinture sur les vitres du kiosque est proposée pour un montant de 300 € TTC. Après un vote à bulletins secrets (9 voix Pour et 4 voix Contre), l'opération va être réalisée courant novembre 2022.
- Le système d'alarme de la mairie datant de 1999 va être changé pour un coût de 2 268.12 € TTC.
- Après la visite d'inspection du 04 octobre dernier par le Centre de gestion de la Marne, le préventeur va rédiger le Document Unique qui sera accompagné du Programme Annuel de Prévention notifiant les principales actions préconisées.
- Un contrôle URSSAF a été réalisé sur l'exercice 2020 : « Aucune irrégularité n'a été relevée à l'examen des documents consultés au titre de l'application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et de garantie des salaires. »
- Le Maire expose le bilan financier lié aux festivités organisées par la municipalité en 2022 :
Le coût de la fête de la musique s'élève à 1 467.72 € TTC et celui de la soirée du 13 juillet à 5 107.27 € TTC.
- Dans l'attente d'une confirmation définitive de l'association Lud'Attitude pour la reprise de certaines festivités 2022/2023 à savoir : l'illumination du grand sapin, le bal en mars et l'opération des chocolats de Pâques dans le parc du Champagne Canard-Duchêne.
- L'ouverture commerciale du réseau fibre optique Losange sur la totalité de la commune est fixée au 24 octobre 2022 permettant ainsi d'offrir la possibilité aux administrés intéressés d'engager les démarches pour se raccorder au Très Haut Débit.
- Lors du conseil d'école du 11 octobre dernier, de nouveaux représentants de parents d'élèves ont été élus :
Concernant l'école maternelle :
Mme Emilie Buache
Mme Marie Bertin Hattez
Mme Laetitia Dumont
M. Romain Jobart
- Concernant l'école primaire :
Mme Mélanie Dumargne
Mme Fanny Desgroux
Mme Magali Milliot
Mme Elodie Chanez

Plusieurs points ont été abordés lors de cette réunion : les effectifs, les comptes des coopératives scolaires, le vote des règlements intérieurs, les projets d'école et pédagogiques des classes, le bilan des exercices d'évacuation...

- Après élection, le nouveau bureau de LM l'école se compose ainsi :

Président : M. Maxime Chantereau

Vice-présidente : Mme Céline Leloup

Trésorière : Mme Stéphanie Lejeune

Vice-trésorier : M. Julien Delabie

Secrétaire : Mme Hélène Beauchard

Vice-secrétaire : M. Raphaël Bérèche

- Des bulbes vont être achetés et plantés autour du kiosque et en face de la boulangerie.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 22h00.

Mme Magali BIDEAULT
Secrétaire de séance

M. Jean-Pierre JOREZ
Maire